

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 02111

Numéro SIREN : 454 035 478

Nom ou dénomination : 3D SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 17/03/2021 sous le numéro de dépôt 6483

3D SOLUTIONS
Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège social : 19 bis avenue René Duguay Trouin
78960 VOISINS LE BRETONNEUX
RCS VERSAILLES 454 035 478

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS DU 7 DECEMBRE 2020

LES SOUSSIGNÉS :

- La société MELADRI, représentée aux présentes par son Gérant, Monsieur Kévin MANCHON,
- Monsieur Kévin MANCHON,

Détenant ensemble 1.500 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée 3D SOLUTIONS désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 3D SOLUTIONS et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 19 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés prenant acte de la démission Monsieur Kévin MANCHON de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouvelle Présidente, sans limitation de durée :

- **La société MELADRI**
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 20 000 euros,
Ayant son siège social 5 rue Raoul Dufy – 78 370 PLAISIR
Immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 889 126 124
Représentée par son Gérant, Monsieur Kévin MANCHON

Monsieur Kévin MANCHON, au nom de la société 3D SOLUTIONS qu'il représente, accepte les fonctions de Présidente et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

La Présidente exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

SARL MELADRI

Représentée par M. Kévin MANCHON

DocuSigned by:
 MANCHON Kévin
F644E5AF057B490...

Monsieur Kévin MANCHON

DocuSigned by:
 MANCHON Kévin
F644E5AF057B490...